



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-21 novembre 2024

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 7 octobre 2024

WFP/EB.2/2024/6-C/2/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Cuba (2021-2024)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) du PAM établi pour Cuba pour la période 2021-2024. Cette évaluation visait à évaluer la performance du PAM à Cuba et à rendre compte aux parties prenantes du PAM des résultats du PSP.

L'équipe d'évaluation a formulé cinq recommandations, qui étaient toutes de nature stratégique et assorties d'un délai à court ou à moyen terme. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues et déjà prises, les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Dans certains cas, le bureau de pays a accepté la recommandation, mais en a modifié le délai pour faciliter la mise en œuvre des mesures proposées, étant donné que le PSP est prolongé d'un an.

Coordonnateurs responsables:

M. E. Labande
Directeur de pays
courriel: etienne.labande@wfp.org

Mme L. Castro
Directrice régionale
Amérique latine et Caraïbes
courriel: lola.castro@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2024 Recommandation 1: Sensibiliser davantage le Gouvernement aux questions primordiales relatives à la disponibilité de l'information, aux taux de change, aux processus d'approbation et de mise en œuvre des projets et aux importations, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies à Cuba.</p>	<p>Direction du bureau de pays (avec le soutien du bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				
<p>1.1 S'efforcer d'obtenir un accès plus rapide à des données quantitatives actualisées (statistiques) en rapport avec le contexte dans lequel le PAM opère en tirant parti de la relation qu'il a établie avec le Gouvernement et en renforçant les partenariats noués avec les milieux universitaires et d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ engager le dialogue avec des décideurs de haut niveau au sein du Gouvernement; ➤ souligner le coût qu'entraîne l'absence d'informations actualisées, en particulier pour la mobilisation de ressources; ➤ expliquer pourquoi le PAM a besoin de ces informations, en les corrélant au soutien demandé par le Gouvernement. 	<p>Direction du bureau de pays (avec le soutien du bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aborder ces questions lors de toutes les réunions de haut niveau. 2. Inclure systématiquement ces questions prioritaires dans les sujets à aborder avec les autorités. 3. Contribuer à la mise à jour des données et indicateurs requis en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en tirant parti des possibilités qui s'offrent et des concertations déjà en cours sur les programmes. Il peut s'agir, par exemple, de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle ou de l'enquête sur la nutrition. 4. Rédiger un résumé des données requises pour chaque activité. 	<p>Direction du bureau de pays [Équipes du bureau de pays chargées des partenariats et des programmes]</p>	<p>31 décembre 2025</p> <p>31 décembre 2024</p> <p>31 décembre 2024</p> <p>31 décembre 2024</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>Non commencé</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>1.2 Traiter les questions primordiales qui ont des incidences sur les opérations (retards dans les approbations et les procédures, taux de change), en tirant parti de la relation que le PAM a établie avec le Gouvernement et en renforçant les alliances avec d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ engager le dialogue avec des décideurs de haut niveau au sein du Gouvernement; ➤ répertorier clairement les problèmes et leurs incidences; ➤ prendre part à la coordination interorganisations des processus conjoints (pour les importations, par exemple). 	Direction du bureau de pays (avec le soutien du bureau régional)	La recommandation est acceptée.	5. Aborder ces questions dans toutes les réunions de haut niveau. Tenir à jour la liste des questions à examiner.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2025	En cours
			6. Afin de faciliter la résolution des problèmes, tenir à jour un résumé des difficultés de mise en œuvre contenant des exemples concrets d'incidents et de problèmes, et inscrire les difficultés qui ont le plus d'impact et de pertinence dans le registre des risques du bureau de pays.	[Équipe du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement, des partenariats, des finances et des services juridiques] [Direction du bureau de pays]	31 décembre 2025	En cours
			7. Examiner les questions primordiales au sein d'instances interorganisations (équipe de coordination des Nations Unies, équipe technique d'intervention d'urgence des Nations Unies, groupes chargés du suivi des résultats, groupe interorganisations sur la sécurité alimentaire, équipe de gestion des programmes, équipe de gestion des opérations, etc.).	[Bureau régional ou Siège]	31 décembre 2025	En cours
			8. Développer les initiatives visant à sensibiliser les partenaires d'exécution et à renforcer leurs capacités, en mettant l'accent sur les goulets d'étranglement recensés.		31 décembre 2025	En cours
			9. Passer des accords avec les partenaires et établir des plans d'action précis pour organiser la communication des informations concernant la mise en œuvre, notamment des rapports sur la distribution et la gestion des denrées alimentaires et des ressources et sur le suivi.		31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			10. Effectuer une analyse de la chaîne d'approvisionnement des marchandises fournies par le PAM.		31 mars 2025	Non commencé
<p>Degré de priorité: moyen</p> <p>Délai de mise en œuvre: décembre 2024</p> <p>Recommandation 2: Renforcer l'harmonisation et la complémentarité des programmes avec d'autres entités des Nations Unies à Cuba, en tirant parti du positionnement du PAM et de sa présence sur le terrain.</p>	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (bureau régional)	La recommandation est acceptée.				
2.1 Encourager la participation fondée sur l'apprentissage mutuel et la gestion des connaissances et donner la priorité au dialogue. En collaboration avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, promouvoir la création d'espaces d'apprentissage interorganisations et l'élimination des blocages dans les travaux communs à ces entités.	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	1. Participer activement à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Plan-cadre de coopération pour la période 2026-2030.	Direction du bureau de pays [Équipes du bureau de pays chargées des programmes, de la communication, de la chaîne d'approvisionnement, des finances et de l'administration]	30 juin 2025	En cours
			2. Aborder les problèmes les plus graves lors des échanges avec les autres organismes ayant leur siège à Rome en vue de promouvoir des solutions communes.		31 décembre 2025	En cours
2.2 Approfondir les travaux des tables rondes interorganisations pour suivre une approche plus globale de la sécurité alimentaire; signaler expressément et s'efforcer d'éliminer les obstacles aux travaux de l'équipe technique d'intervention d'urgence des Nations Unies; renforcer la participation du PAM à la table ronde sur la problématique femmes-hommes.	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	3. Renforcer le rôle de l'équipe technique d'intervention d'urgence des Nations Unies en tant qu'instance permettant d'échanger sur les difficultés rencontrées dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise; inscrire l'examen de ces problèmes à l'ordre du jour de chaque réunion.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			4. Promouvoir la tenue d'ateliers et de forums internes et externes de renforcement des capacités réunissant des partenaires du système des Nations Unies et des partenaires stratégiques, en mettant l'accent sur des sujets tels que la sécurité alimentaire, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, tant au niveau central qu'au niveau local, sans oublier les approches transversales.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2025	Non commencé
			5. Désigner des référents suppléants pour la problématique femmes-hommes afin de garantir la participation du PAM aux activités du groupe interorganisations chargé de cette problématique.	Direction du bureau de pays	31 décembre 2024	Non commencé
			6. Veiller à ce que les activités et les priorités promues par le PAM soient prises en compte dans le plan de travail du groupe interorganisations chargé de la problématique femmes-hommes.	Réfèrent et suppléants du bureau de pays pour la problématique femmes-hommes	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.3 Par l'intermédiaire de la table ronde sur la sécurité alimentaire, promouvoir les sujets qui vont dans le sens de la loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme la mise en place du modèle de filière alimentaire courte dans le réseau de protection sociale et les transferts de type monétaire destinés aux producteurs.	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	7. Mettre en avant le modèle du PAM dans les discussions de haut niveau de façon à en faciliter l'application dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales.	Direction du bureau de pays	31 décembre 2025	En cours
			8. Veiller à ce que le PAM participe aux séances mensuelles du groupe consultatif technique du Gouvernement sur l'application de la loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes [Équipe du bureau de pays chargée des partenariats]	31 janvier 2024	Terminé
			9. Concourir à l'élaboration d'un projet national relatif au modèle intégré du PAM, le but étant que ce modèle soit appliqué dans d'autres communes et que des ressources soient mobilisées à cet effet.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2025	En cours
			10. À chaque réunion du groupe interorganisations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, prendre le temps de présenter l'expérience acquise et les enseignements tirés de cette expérience, ainsi que les éventuelles synergies et possibilités liées à l'application de la loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelon local.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	30 juin 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2024 Recommandation 3: Mettre en œuvre un plan de communication plus stratégique.</p>	<p>Direction du bureau de pays et responsables des programmes (ambassadeurs de la communication) Équipe du bureau de pays chargée de la communication (avec le soutien du bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				
<p>3.1 Élaborer une stratégie qui englobe la communication interne et externe (et porte notamment sur des messages clés et l'examen de la finalité, du public visé, du calendrier et de la fréquence des communications).</p>	<p>Direction du bureau de pays et responsables des programmes (ambassadeurs de la communication) Équipe du bureau de pays chargée de la communication (avec le soutien du bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. Concevoir la stratégie de communication du bureau de pays, en précisant le budget requis. 2. Mettre en œuvre la stratégie de communication et renforcer la visibilité des opérations du PAM dans le pays, tant au niveau national qu'au moyen des canaux internes du PAM.</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée de la communication [Direction du bureau de pays]</p>	<p>31 décembre 2024 31 décembre 2025</p>	<p>Non commencé Non commencé</p>
<p>3.2 Compléter les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements par des activités de suivi des effets directs: concevoir et mettre en œuvre des mesures d'évaluation des résultats; solliciter l'aide du bureau régional pour obtenir des méthodes et des outils de suivi.</p>	<p>Direction du bureau de pays et responsables des programmes (ambassadeurs de la communication) Équipe du bureau de pays chargée de la communication (avec le soutien du bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>3. Échanger les expériences acquises en matière de suivi des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements menées dans des environnements opérationnels comparables. 4. Mettre en œuvre des mécanismes de suivi des résultats et de l'impact des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée des programmes [Équipes du bureau de pays chargées du suivi et de l'évaluation ainsi que de la communication]</p>	<p>31 octobre 2024 31 décembre 2024</p>	<p>Non commencé Non commencé</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.3 Recueillir et diffuser de manière systématique les enseignements tirés des programmes, en instaurant, par exemple, une procédure formelle qui permette de faire circuler régulièrement l'information et de consigner les enseignements au fur et à mesure de l'exécution des projets, en mettant en place des processus d'apprentissage et en éditant un bulletin d'information semestriel ou d'autres publications périodiques.	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (ambassadeurs de la communication) Équipe du bureau de pays chargée de la communication (avec le soutien du bureau régional)	La recommandation est acceptée.	5. Élaborer une méthode de collecte systématique des enseignements tirés de l'exécution des projets du PAM (ou adapter cette méthode si elle existe déjà), à utiliser au plus tard dans les six derniers mois de la mise en œuvre à des fins d'analyse transversale.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes [Équipes du bureau de pays chargées du suivi et de l'évaluation ainsi que de la communication]	31 décembre 2024	Non commencé
			6. Détailler, documents à l'appui, la méthode utilisée pour estimer et calculer le nombre de bénéficiaires directs et indirects des opérations menées à Cuba.		30 septembre 2024	En cours
			7. Entreprendre la rédaction et la publication d'un bulletin d'information semestriel destiné à des publics externes.		31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: décembre 2024 Recommandation 4: Classer les activités du plan stratégique de pays par ordre de priorité, en prévoyant la possibilité de mener des activités de renforcement des capacités à long terme et en s'attachant à atteindre des objectifs transversaux.</p>	<p>Direction du bureau de pays et responsables des programmes (réfèrent pour la problématique femmes-hommes) Bureau régional (équipes chargées de la problématique femmes-hommes, de l'environnement, de la nutrition et de la résilience)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				
<p>4.1 Offrir une assistance technique pour établir la feuille de route en matière de protection sociale en partenariat avec les autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies à Cuba, y compris pour définir les critères du ciblage socioéconomique, concevoir les opérations, assurer le suivi de l'application des critères de ciblage et appuyer le processus de ciblage.</p>	<p>Direction du bureau de pays et responsables des programmes (réfèrent pour la problématique femmes-hommes) Bureau régional (équipes chargées de la problématique femmes-hommes, de l'environnement, de la nutrition et de la résilience)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. Faire avancer la mise en œuvre du projet national d'élaboration d'un mécanisme de ciblage des bénéficiaires avec l'appui du PAM: mettre au point ce mécanisme, former des acteurs locaux et mettre en place un système de suivi et d'évaluation.</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée des programmes</p>	<p>31 décembre 2024</p>	<p>En cours</p>
			<p>2. Prendre davantage en compte la feuille de route sur le ciblage lors de la conception et de la mise en œuvre d'initiatives relevant des autres domaines de programmation.</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée des programmes</p>	<p>31 décembre 2024</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Consolider le modèle de filière alimentaire courte et le transposer à l'échelle du réseau de protection sociale: recueillir de manière systématique et diffuser les enseignements tirés de l'expérience; continuer de plaider en faveur d'un système de transferts de type monétaire durable pour les producteurs; promouvoir l'élargissement du modèle de filière alimentaire courte à l'ensemble du pays.	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (réfèrent pour la problématique femmes-hommes) Bureau régional (équipes chargées de la problématique femmes-hommes, de l'environnement, de la nutrition et de la résilience)	La recommandation est acceptée.	3. Réaliser une évaluation décentralisée du modèle reliant les systèmes alimentaires aux filets de protection sociale, afin de recueillir des éléments probants sur les résultats et les enseignements tirés de l'expérience.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes [Équipe du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation]	31 mars 2025	En cours
			4. Prendre en compte les constatations issues de l'évaluation décentralisée lors de la conception de nouvelles opérations et dans les nouvelles propositions adressées aux donateurs.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes [Équipes du bureau de pays chargées du suivi et de l'évaluation ainsi que des partenariats]	31 mai 2025	Non commencé
			5. Élaborer un document de réflexion décrivant le modèle et le mettre à la disposition des entités du système des Nations Unies et des interlocuteurs nationaux à des fins de transposition à plus grande échelle.	Direction du bureau de pays [Équipe du bureau de pays chargée des programmes]	30 juin 2025	Non commencé
			6. Mieux faire connaître le modèle dans le cadre de la stratégie de communication du bureau de pays.	Direction du bureau de pays [Équipes du bureau de pays chargées de la communication et des programmes]	31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.3 Compléter les activités de renforcement des capacités menées au titre de l'effet direct stratégique 4 par des mécanismes destinés à pérenniser les résultats obtenus: structurer l'assistance technique et décrire en quoi elle consiste; mettre en place des procédures visant à assurer la continuité du renforcement des capacités du personnel des partenaires en cas de mouvements au sein des effectifs.	Direction du bureau de pays et responsables des programmes (réfèrent pour la problématique femmes-hommes) Bureau régional (équipes chargées de la problématique femmes-hommes, de l'environnement, de la nutrition et de la résilience)	La recommandation est acceptée.	7. En collaboration avec des partenaires stratégiques, concevoir des mécanismes de remontée de l'information permettant de recenser systématiquement les besoins en formation, en s'appuyant sur le cadre institutionnel relatif au renforcement des capacités nationales et sur les outils connexes qui aident à hiérarchiser les capacités et les possibilités de formation.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes	31 décembre 2024	En cours
			8. Faciliter la mise en place de dispositifs d'assistance technique et, si nécessaire, organiser des ateliers réunissant des spécialistes du bureau régional et du Siège.		31 décembre 2025	En cours
			9. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie globale de renforcement des capacités des partenaires d'exécution.		31 décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>4.4 Tirer parti des possibilités offertes pour intégrer l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, la participation des jeunes, la conservation de l'environnement et les approches à dimension nutritionnelle: œuvrer en faveur de l'établissement d'accords avec le Gouvernement pour prendre en compte de manière plus systématique les objectifs transversaux; adopter des mécanismes et des outils pour intégrer les objectifs transversaux dans les ateliers et les espaces de communication mis en place avec les parents, les enseignants, les étudiants et les bénéficiaires de cuisines communautaires, et les incorporer dans les supports de communication et les messages.</p>	<p>Direction du bureau de pays et responsables des programmes (réfèrent pour la problématique femmes-hommes) Bureau régional (équipes chargées de la problématique femmes-hommes, de l'environnement, de la nutrition et de la résilience)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>10. Élaborer des projets portant sur la problématique femmes-hommes, le climat, la protection, l'obligation de rendre compte et la nutrition, en tirant parti des enseignements et des pistes d'amélioration qui se dégagent des projets menés dans le cadre de l'actuel plan stratégique de pays.</p>	<p>Direction du bureau de pays [Équipes du bureau de pays chargées des programmes ainsi que du suivi et de l'évaluation, réfèrent et suppléants du bureau de pays pour la problématique femmes-hommes]</p>	<p>31 décembre 2025</p>	<p>En cours</p>
			<p>11. Mener des campagnes de communication pour favoriser une meilleure prise en compte des considérations relatives à la problématique femmes-hommes, à la protection et à l'inclusion dans le cadre des activités menées aux niveaux central et local.</p>	<p>Équipes du bureau de pays chargées de la communication, des programmes, ainsi que du suivi et de l'évaluation, réfèrent et suppléants du bureau de pays pour la problématique femmes-hommes</p>	<p>31 décembre 2025</p>	<p>En cours</p>
			<p>12. Améliorer les plans de mise en œuvre des projets et la prise en compte de ces aspects dans le cadre d'accords spécifiques ou de plans opérationnels établis avec des partenaires stratégiques.</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée des partenariats [Équipe du bureau de pays chargée des programmes et réfèrent et suppléants du bureau de pays pour la problématique femmes-hommes]</p>	<p>31 décembre 2025</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2024 Recommandation 5: Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de maintien en poste du personnel compétent.</p>	<p>Direction du bureau de pays Ressources humaines Ensemble du personnel du bureau de pays (Bureau régional: équipe chargée des ressources humaines)</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p>				
<p>5.1 Établir un plan sur mesure de maintien en poste du personnel, qui repose sur des approches consistant notamment à ouvrir et à formaliser des espaces de dialogue pour répertorier les besoins en effectifs du bureau de pays; élaborer un programme pour améliorer la motivation du personnel et convenir de mécanismes d'appui; et envisager la possibilité d'échanges régionaux qui favorisent le perfectionnement professionnel.</p>	<p>Direction du bureau de pays Ressources humaines Ensemble du personnel du bureau de pays (Bureau régional: équipe chargée des ressources humaines)</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée. Ce domaine d'activité est davantage lié à la gestion des ressources humaines au vu des difficultés liées au contexte mises en évidence par l'équipe d'évaluation, et n'est pas spécifique à la mise en œuvre du plan stratégique.</p>	<p>1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités dans chaque unité du bureau de pays en fonction des besoins et des centres d'intérêt du bureau et de son personnel, en tenant notamment compte des possibilités d'affectation provisoire et des possibilités de formation dans la région à mesure qu'elles se présentent.</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines</p>	<p>30 juin 2025</p>	<p>Non commencé</p>
			<p>2. Diffuser régulièrement les informations sur les possibilités de formation en interne (plateforme WeLearn, ateliers) et en externe (à l'échelle interorganisations, régionale et institutionnelle).</p>	<p>Équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines</p>	<p>31 décembre 2025</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2 Généraliser et diffuser les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'accomplissement des tâches et recueillir des témoignages à partager, concernant notamment les bonnes pratiques de travail en équipe, les bonnes pratiques de sensibilisation du Gouvernement, les bonnes pratiques de suivi sur le terrain, ou encore les études de cas sur les défis rencontrés et la manière dont ils ont été relevés.	Direction du bureau de pays Ressources humaines Ensemble du personnel du bureau de pays (Bureau régional: équipe chargée des ressources humaines)	La recommandation est acceptée.	3. Renforcer les processus de relève, de remise à niveau et de formation des nouveaux arrivants.	Direction du bureau de pays [Équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines]	31 décembre 2024	En cours
			4. Pour chaque poste clé et chaque recrutement externe, prévoir systématiquement le maintien de deux postes en parallèle pendant au moins trois mois afin de faciliter la relève et de garantir ainsi la transmission de la mémoire institutionnelle.	Direction du bureau de pays [Équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines]	31 décembre 2025	En cours
			5. Organiser des échanges avec des collègues expérimentés pour rendre compte de manière systématique de l'expérience acquise par le PAM à Cuba.	Équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines [Direction du bureau de pays]	31 mars 2025	Non commencé